



FÉDÉRATION NATIONALE
DES ASSOCIATIONS SOCIO-JUDICIAIRES

*“Engagée pour une justice
préventive, réparatrice et humaniste !”*

ACCOMPAGNER LES AUTEURS, PROTÉGER LA SOCIÉTÉ

PLAIDOYER POUR UNE SOCIÉTÉ
PLUS JUSTE, PLUS SÛRE
ET PLUS SOLIDAIRE.

**Chez Citoyens & Justice,
nous portons des valeurs humanistes
avec la conviction profonde que toute personne
a sa place dans notre société, quels que soient
son parcours, son origine ou les actes
qu'elle a commis, fussent-ils répréhensibles.**

**Nous affirmons que les personnes confrontées
à un contexte judiciaire, qu'il s'agisse d'enfants,
d'adolescents ou d'adultes, ont la capacité d'amorcer
un changement dans leur parcours délictuel
avec un accompagnement professionnel adapté.**



Une justice humaniste et protectrice pour les victimes et la société

Nous prônons le respect des droits humains et la dignité des personnes. Nous défendons des principes d'équité et d'égalité des droits, au coeur de nos missions.

Nous oeuvrons chaque jour pour une politique pénale adaptée et individualisée, répondant aux besoins des personnes mises en cause et des victimes. Nous savons que l'accompagnement social des personnes en difficulté est dans la plupart des cas plus efficace que l'emprisonnement, et est plus protecteur pour la société et les victimes. Et c'est avant tout pour ces victimes qu'il est essentiel et nécessaire d'accompagner les auteurs afin d'éviter la récidive.

Nous refusons de voir des individus stigmatisés et marginalisés, sans possibilité de réintégration dans la société. Nous rejetons l'idée que la sécurité publique peut être assurée uniquement par le tout répressif, entre augmentation des peines de prison et multiplication des incarcérations, en contradiction avec les résultats de toutes les études disponibles sur le sujet.



Un accompagnement pour sécuriser, prévenir, réinsérer & restaurer

Nous démontrons, depuis plus de 40 ans, notre savoir-faire en matière d'accompagnement à la réinsertion des personnes dans un contexte judiciaire. Offrir à chacun et chacune la possibilité de se reconstruire et de contribuer positivement à la société, indépendamment de ses actes passés, est fondamental.

Les programmes d'accompagnement et de réinsertion réduisent significativement les taux de récidive, en facilitant le suivi et l'intégration dans la société de façon encadrée et sécurisée. Cela contribue directement à la sécurité publique, au bénéfice de toutes et tous. Chaque individu réinséré est un gage de prévention contre de futurs délits et crimes. Les alternatives à l'incarcération, telles que les aménagements de peine, sont globalement plus efficaces et moins coûteuses que la peine d'emprisonnement¹. Elles offrent une gestion plus rationnelle des ressources publiques et contribuent à désengorger les prisons, améliorant les conditions de détention, pour les personnes condamnées mais aussi pour les personnels pénitentiaires.

3

Des bénéfices économiques, sanitaires et sociaux pour toutes et tous

Assurer un logement stable est crucial pour la réinsertion et diminue les risques de récidive en offrant une stabilité indispensable.

Les programmes d'accompagnement et de réinsertion améliorent également la santé mentale et physique des détenus et des personnes accompagnées, contribuant ainsi à la santé publique générale.

De même, accompagner ces personnes dans leur recherche d'emploi et de formation permet de réduire les inégalités économiques et sociales, renforçant ainsi le tissu social. Cela réduit en particulier la probabilité qu'ils retournent à des activités délictueuses ou criminelles par nécessité économique².

Nous savons que le maintien ou le rétablissement du lien social est un préalable indispensable à toute trajectoire de sortie d'un processus délinquant.

4

Protéger tous les enfants, adolescents et les jeunes majeur.e.s en situation de vulnérabilité

Citoyens & Justice adhère pleinement aux valeurs fondatrices des textes internationaux et nationaux qui inscrivent l'enfance en situation de délinquance au cœur même de la protection de l'enfance³.

Nous affirmons que l'intérêt supérieur de l'enfant doit primer sur le répressif, sans minimiser l'impact du fait délictueux sur les victimes qu'il convient de réparer, et nous croyons en une logique éducative et restaurative du jeune auteur porteur d'avenir pour notre pays. Parce qu'un enfant est un enfant quel que soit son parcours de vie, quelle que soit sa nationalité, nous devons le protéger jusqu'à son entrée sécurisée dans leur vie d'adulte et ainsi lui permettre de devenir ou redevenir acteur de sa vie, un acteur citoyen respectueux des autres, de la société et des lois.

1 - *60% des personnes en sorties de détention récidivent dans les quatre ans - 2023*

2 - *25 % des personnes à leur entrée en prison n'avaient ni ressources, ni logement, ni hébergement durable - 2017*

3 - *Environ 50% des mineurs pris en charge pénalement ont également fait l'objet d'un suivi au titre de l'enfance en danger - 2019*

Une politique publique indispensable au vivre ensemble

Au regard des bénéfices économiques, sanitaires et sociaux que revêt l'**accompagnement adapté des personnes** dans un contexte judiciaire, nous la prôtons comme la **seule politique rationnelle et efficace** permettant de **mieux protéger les victimes**.

Cette politique permet à la fois de renforcer la **sécurité publique et de contribuer à la justice sociale**, essentielles à la construction d'une société apaisée.

Nous appelons tous les acteurs, des décideurs politiques aux citoyens, en passant par les organisations locales, nationales et internationales, à s'unir pour soutenir cette vision de la Justice et ces valeurs humanistes.

**Ensemble, construisons une société
plus juste, plus sûre et plus solidaire !**

Citoyens & Justice
Fédération nationale
des associations socio-judiciaires

351 boulevard Wilson
CS 31679
33073 Bordeaux Cedex
Tél. 05 56 99 29 24

federation@citoyens-justice.fr
www.citoyens-justice.fr

